



Bulletin municipal de Frangy-en-Bresse

Edition 2021

Le Mot du Maire :

Certes, les pages gribouillées de l'agenda 2021 sont tournées, mais celles, blanches de 2022, s'offrent à nous. La démonstration de votre capacité collective à réagir et à trouver des solutions face à tous les changements apparus dans nos vies en réponse à ce maudit virus, est porteuse d'espoir.

Notre village rural sait tirer profit de cette pandémie. En effet, les biens immobiliers se vendent et se restaurent, les demandes de permis de construire croissent, les effectifs des écoles se stabilisent. La collectivité prend en compte cet exode en viabilisant de nouvelles parcelles, en se projetant vers le soutien commercial de tout porteur de projet. N'hésitez pas à franchir le seuil de la maison commune afin d'enrichir la liste des commerçants et des services ; vous y trouverez écoute et considération.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer et sécuriser sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien.

J'apprécie particulièrement nos rencontres en mairie ou au détour d'un hameau. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre village.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et souhaite vous retrouver très vite sur le terrain.

Avec mon dévouement.

Le Maire, Jocelyne EUVRARD



OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ 207, RUE DU BOURG – 71330 FRANGY-EN-BRESSE

En lien avec le département de Saône-et-Loire, l'antenne de santé de Frangy-en-Bresse est ouverte au public depuis le 1^{er} août 2021.

Face au défi majeur que constitue la baisse continue du nombre de médecins généralistes sur l'ensemble du territoire départemental et la perspective de nombreux départs à la retraite qui ne seront pas remplacés, le département de Saône-et-Loire a créé le premier centre de santé départemental de France.

Les usagers sont au cœur des préoccupations du centre de santé, les sécurisant, les accompagnant pour leur parcours de soins, leur proposant sur le plan sanitaire une unité de lieu, une équipe pluridisciplinaire, un plateau technique, une coordination des soins et un travail d'équipe.

Les responsables départementaux, après visite et validation des lieux courant septembre, nous précisent que le recrutement d'un médecin salarié est en cours.

Les élus, quant à eux, n'excluent pas l'éventualité d'accueillir un médecin libéral.

Vous pouvez prendre contact avec les professionnels de santé déjà en place :

- Madame Evelyne GAUTHIER
Infirmière libérale
06 70 36 21 95
evelyne.ide71@gmail.com

- Madame Christelle DRÉNOU
Psychologue – Psychothérapeute
06 35 39 42 97
c.drenou@yahoo.fr

- Monsieur Lennert VAN HOOFF
Ostéopathe
06 71 32 78 01
www.osteopathieenbresse.fr



Informations pratiques :

Les services de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont ouverts au public du mardi au samedi de 9H à 12H.

En dehors de ces horaires, vous pouvez nous joindre par téléphone au **03.85.74.71.10** ou par mail à : [**mairie-frangy@wanadoo.fr**](mailto:mairie-frangy@wanadoo.fr)

Facebook :

Commune de Frangy-en-Bresse

Rejoignez-nous sur l'application **PanneauPocket** pour connaître toute l'actualité de votre commune en temps réel !



Bibliothèque intercommunale

Un mercredi sur deux de 15h à 18h
Villa d'hébergement – route de Louhans

Agence Postale Communale

Le départ du courrier et des colis est effectué du mardi au samedi à 11H30.

Réalisations 2021

Structure de jeux

Lors de sa séance du 2 avril dernier, le Conseil Municipal a pris la décision d'acquérir une nouvelle structure de jeux adaptée aux plus jeunes.

Celle-ci permet d'accueillir les enfants âgés de 2 à 7 ans.

Elle a été mise en place par les employés communaux au sein de l'aire de jeux existante située « route de Charnay ».



Emploi jeune

Afin d'apporter un soutien à l'investissement des collectivités, le département a mis en place un dispositif permettant d'engager des jeunes sur la période estivale.

Après présentation du dispositif en conseil municipal, celui-ci a délibéré pour le dépôt d'un dossier.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Théo VANTARD, du 19 juillet au 19 août 2021, venu renforcer l'équipe en place durant les congés d'été.



Travaux d'entretien

Les travaux relatifs aux écoles et à la Maison d'Assistants Maternelles, sont réalisés durant les vacances d'été.

C'est le cas cette année pour la réfection de la toiture de la M.A.M. et du logement communal situé au 1E rue du Bourg.

La mission a été confiée à l'entreprise SASU MELIN de Sens-sur-Seille.

Les employés communaux (ici Béatrice et Théo) redonnent de la couleur à la cour de la Salle des fêtes.

Barrières, main courante, portail ... tout a été restauré.



Jus de pommes pasteurisé et décanté

Belle année pour les pommiers du verger communal !

C'est grâce aux bons conseils de notre ami Michel Boisson et au bénévolat de quelques citoyens qu'environ 400 kg ont été transformées en délicieux jus pasteurisé et décanté.

Il sera distribué aux associations communales, aux cantines scolaires du RPI et se retrouvera sur la table des différents vins d'honneurs et réceptions organisés par la mairie.

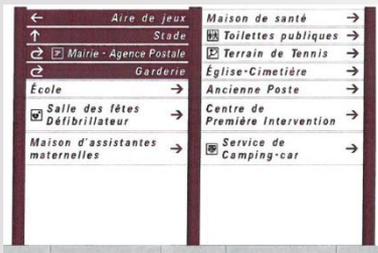


Cimetière communal

Jusqu'ici, la gestion du cimetière était réalisée manuellement sur registre. Les élus ont validé l'achat d'un logiciel permettant d'en faciliter la gestion et le suivi de manière dématérialisée.

La commission cimetière, composée de deux élues et de la secrétaire de mairie, procède actuellement au recensement de l'ensemble des concessions.

Des panneaux ont été apposés sur les concessions arrivées à expiration afin d'informer les familles rendant visite à leurs défunts à l'occasion de la fête de la Toussaint, qu'une régularisation administrative s'impose en mairie.



Travaux de signalétique

La municipalité a souhaité améliorer la signalétique au centre du village.

Des panneaux ont été acquis et seront installés prochainement, un devant le restaurant « Les Terrasses » et un le long de la départementale « rue du Bourg ».

Un panneau d'affichage libre trouvera également sa place sur le parking du stade de football.

Réfection de la cour de l'école

Afin de conforter la qualité de l'espace récréatif de l'école, des travaux d'enrobé ont eu lieu dans la cour de l'école durant les vacances scolaires d'automne.



Travaux lieu-dit « Les Bretins »

Afin d'améliorer la visibilité et la sécurité au carrefour de la D87 et la « route de Champfrenay », des travaux ont été réalisés en interne.

Des haies abîmées ont été enlevées, des arbres ont été élagués, une clôture a été installée et l'ancien portail a été entièrement rénové.

Incivilités au Bourg de la commune

Sur la place de la mairie et à bien d'autres endroits de la commune, les services techniques sont témoins d'incivilités récurrentes.

Notamment au travers de dépôts sauvages d'ordures ménagères, de dépôts d'ordures hors containers, de dégradations sur du matériel communal et sur le domaine public (porte, façade, clôture, bulbes arrachés etc.)

L'équipe municipale ne décolère pas face à ces actes. Le maire se demande comment ces individus peuvent agir de la sorte en oubliant que ce sont les agents communaux qui nettoient. Ils sont au service des citoyens et non les serveurs de ces individus.

Ce manque de respect continuera d'être combattu.



Projets en cours

Parcelles constructibles

Après l'obtention de deux certificats d'urbanisme, trois parcelles communales ont été mises en vente « route de Charnay ».

Un projet similaire est en cours de viabilisation « route de Louhans ».

La commune possède également un espace foncier idéalement situé en centre bourg permettant d'accueillir commerces ou services.

Les élus sont à l'écoute de tous porteurs de projets.



Projet d'aménagement paysager, places de parking et sécurisation du bourg

Après avoir procédé à la réfection de la place de la mairie en 2017, la municipalité a pour projet de sécuriser les déplacements des piétons à hauteur des écoles et de la salle des fêtes, de créer des nouvelles places de stationnement tout en organisant les flux de circulation.

L'accès à la mairie et au parking sera embelli.

Réfection de toits

La campagne de réfection des toitures des bâtiments communaux se poursuit.

Plusieurs bâtiments sont concernés par ces travaux, logements communaux et bâtiments annexes.



Aménagement d'une aire de camping-car

Afin d'offrir aux touristes une infrastructure de qualité et pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions, la commune souhaite aménager une aire de services pour camping-car entre la maison de santé et le CPI, l'endroit est idéal car il est déjà équipé en réseaux et en assainissement collectif.

Prolongement du chemin piétonnier

Pour donner suite à la demande de plusieurs administrés, il avait été décidé l'année dernière de prolonger le chemin piétonnier entre l'entrée des logements à la lagune.

Ce projet sera réalisé par nos soins.

